

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 DECEMBRE 2016

Charte Comités de quartier

Présents :

Représentants des comités de quartier :

Madame Desaintjean quartier C2

Monsieur Merabet quartier C1

Monsieur Pierreton quartier C4

Messieurs Grenol et Triffaut quartier C3

Représentants Mairie :

Madame Betrancourt, Monsieur Rivière, Madame Pullara

L'objet :

Cette réunion a porté sur la présentation de la Charte définissant les règles de base de fonctionnement des Comités de quartier.

Un questionnement a été exprimé lors du début de réunion auquel il a été répondu lors de la lecture de la charte.

Au fur à mesure de cette lecture, peu de remarques ont été formulées :

- Les représentants des comités présents ont vraiment insisté sur le fait qu'il était essentiel d'être tenus informés des projets concernant leur quartier lorsqu'ils sont susceptibles d'avoir des incidences sur la vie des habitants.

- Ils souhaitent qu'il n'y ait qu'une seule porte d'entrée quant à la diffusion des comptes rendus et délibérations des comités (à savoir le maire et les adjoints référents.)
- Quant à la coordination des comités de quartier et surtout au sujet du rendez-vous annuel (paragraphe 2 italique), ils demandent que ce soit le maire qui convie les représentants du Conseil des Sages, les adjoints et conseillers ainsi que le DGS : cela aura plus d'impact.

Discussions :

Les représentants des comités voudraient qu'une bannette soit mise à leur disposition en mairie pour le courrier.

1-M. Pierreton et Mme Desaintjean ont proposé de faire figurer lors des prochaines élections le nom des quartiers sur les panneaux indiquant les bureaux soit à l'entrée de la salle dans le Hall soit devant les bureaux de vote : est-ce possible cf la réglementation.

2-Une réunion d'information est demandée concernant 2003 en avant-première.

La ville proposera par la suite, une réunion sur Saint-Paul 2030.

3-Mme Desaintjean réclame un affichage au début des lotissements pour communiquer et informer

M. Grenol répond que les gens ne lisent pas.

Risque de pollution visuelle.

M. Merabet : PB de communication les gens ne connaissent pas SP3Clics il faut aller au contact, ce qu'il fait régulièrement

4-Mme Desaintjean fait remarquer l'âge des participants à notre réunion, son constat : les plus jeunes ne sont pas intéressés manque de temps, travail etc

5-M. Grenol propose une signalétique sur la coulée verte

6-M Triffaut voudrait connaître dans quels domaines ils peuvent émettre des remarques propositions etc.

La réponse des élus : les représentants des comités doivent faire le tri avec discernement et nous soumettre les demandes, à ce moment, nous leur préciserons s'ils sont compétents ou pas.

7-consensus sur le fait que les comités doivent argumenter démontrer les enjeux pour leurs demandes et projets.

8- anecdote de Mme Desaintjean quant au manque de communication au sujet de la taille des espaces verts, dans son lotissement les lavandes un artisan est payé pour l'entretien de ces espaces alors que la mairie s'en charge.

Un exemplaire de la charte a été distribué à chacun, leur proposant de nous faire parvenir quelques remarques pertinentes le cas échéant.

La réunion se termine avec l'agenda suivant :

-Délibération du conseil municipal de janvier concernant la Charte

-Réunion programmée par les élus début février 17 pour rencontrer tous les membres des comités de quartier.

Un traitement des diverses propositions remarques et projets transmis par les comités de quartiers aura été fait et des réponses sur la faisabilité, les délais leur seront apportées lors de cette réunion.